

**Séance du 19 décembre 2022**

Nombre de conseillers en exercice:	33
Présents :	25
Absents :	8
Procurations :	8
Votants :	33

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le dix-neuf décembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le treize décembre deux mille vingt-deux par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

**Président** : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

**Présents** : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Jean-Marc LACOMBE (arrivé à 19H06), Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUZI

**Absents ayant donné pouvoir** : Virginie SEXTO (pouvoir à Valérie ABADIE-ROQUES), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Sabine MIRAL (pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Isabelle COURTIAL (pouvoir à Elisabeth GUIANCE), Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Jean-Luc PAULAT (pouvoir à Didier PIERRE), Cindy BARE (pouvoir à Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA), Hakim GACEM (pouvoir à Jean-Louis COSTE)

**Absents excusés** :

**Secrétaire de séance** : Marie-Noëlle TAUZIN

**PACV/136-2022****Travaux gymnase des Albatros : approbation de l'Avant-Projet Définitif (APD)**

*Vu la délibération DG/44-2021 prise par le Conseil Municipal d'Onet-le-Château en date du 6 mai 2021*

*Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 12 décembre 2022*

ENTENDU que par délibération n° DG/44-2021 du 6 mai 2021, le Conseil Municipal avait autorisé les travaux de réfection de la toiture du gymnase des Albatros et d'isolation.

ENTENDU que dans le cadre du plan de sobriété énergétique et afin d'agir pour accélérer la réduction des consommations d'énergie de cet équipement, la collectivité a décidé de poursuivre ses travaux d'entretien.

CONSIDERANT que le projet consiste aux remplacements des appareils d'éclairage en tube fluorescent par des appareils à led, de la toiture sur la partie vestiaires actuellement en bac acier simple peau par des

panneaux sandwich, des menuiseries simple peau et simple vitrage par des menuiseries aluminium isolées et double vitrage, de la chaudière datant de 2009 par une chaudière à condensation et des vento-convecteurs plafonniers et aérothermes avec automates.

CONSIDERANT que le montant estimatif de cette opération, sous maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage communales, s'élève à 217 475 € HT.

CONSIDERANT, compte tenu de ces éléments, qu'il convient d'approuver le plan de financement prévisionnel tel que suit :

DEPENSES EN € HT		RECETTES EN €		
Coût total du projet :		ANS (Agence Nationale du Sport)	173 980	80 %
Eclairage	25 350			
Toiture	49 950			
Menuiseries	22 683	Ville d'Onet-le-Château	43 495	20 %
Chaudière	119 492			
<b>Total</b>	<b>217 475</b>	<b>Total</b>	<b>217 475</b>	<b>100 %</b>

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- décide d'engager les travaux de remplacement des appareils d'éclairage, de la toiture sur sa partie vestiaires, des menuiseries et de la chaudière du gymnase des Albatros,
- approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire d'entreprendre toutes démarches nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et de signer tout document relatif à ce projet.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **21 DEC. 2022**

Et de la publication le : **21 DEC. 2022**